

CDEN du jeudi 3 mars 2016

Présents

- Préfet
- Directrice académique
- Secrétaire général de l'Inspection Académique
- DOSE
- IEN : Cathy Carlux, Isabelle Dumont, Michelle Dumont
- Association des Maires du Cantal : Gérard Salat, Christian Montin, Patricia Rochès
- Conseil Départemental : Marie Hélène Chastre, Dominique Beaudrey, Christiane Meyroneinc
- FSU : Julien Barbet, Emeric Burnouf, Benjamin Fabre, Bruno Joulia, Lionel Maury
- UNSA-Education : Florence Lamarre, Nicolas Prunet, Patrick Sanudo, Bruno Taillandier
- CGT : Patrick Bec
- FCPE : Nathalie Sallard, Maryline Amblard, Jean-Marie Benoit, Alain Lours, Virginie Rolland
- Associations complémentaires : Joseph Chazette
- UDAF : Paul Antony
- DDEN : Jean-Paul Peuch

Le compte-rendu du CDEN du 7 octobre 2015 est approuvé.

Déclaration de la FSU.

Déclaration de la CGT.

Déclaration de l'UNSA-Education.

Le Préfet réagit aux déclarations. Il n'accepte pas que les élus soient décrits comme « inconséquents » (propos de l'UNSA sur la Mairie d'Aurillac), il rappelle que la convention protège le département, il regrette de constater que nous demandons toujours plus alors que les finances publiques sont limitées.

Christian Montin pour l'AMF regrette lui aussi que la convention soit contestée (réaction au communiqué de FO) il souhaite que nous travaillions de manière sereine, collective.

La FSU réagit en indiquant que chacun est libre de s'exprimer. Ce n'est pas parce que certains élus ou responsables voient la convention comme une attention extraordinaire du gouvernement portée au Cantal que nous sommes obligés de partager cet avis. Ce n'est pas parce que la convention gèle le nombre de postes que nous allons nous interdire de demander plus. Ce n'est pas parce que des choix politiques sont opérés que nous devons systématiquement les approuver. Nous sommes encore en droit de contester des orientations politiques.

Nous comprendrons dans la suite du débat que cette attitude du Préfet, de l'IA et de certains élus en entame du CDEN n'était pas un égarement. Elle perdurera durant trois heures. Le débat ne pourra jamais avoir lieu. Dès lors qu'une contradiction s'exprimera, l'IA et/ou le Préfet n'écouteront pas. Nous propos seront continuellement remis en cause : « vous mentez », « ce n'est pas vrai », « vos chiffres ne sont pas exacts », « je ne vous permets pas », « vous vous trompez », « vous n'avez pas compris », « vous ne pouvez pas dire ça »... Attitude profondément scandaleuse et antidémocratique.

Dérogations pour la scolarisation des élèves de moins de 5 ans en classe unique

L'IA revient sur la position exprimée au CTSD. Elle continuera d'accepter les dérogations. C'est un grand soulagement pour ces communes, ces écoles, ces familles. La FSU, rejointe par la CGT, en avait fait une des principales revendications du CTSD et de ce CDEN. Nous obtenons gain de cause.

Dotations supplémentaires pour les classes uniques

C'était une demande de la FSU et de la CGT pour, justement, aider à la scolarisation des élèves de maternelle en classe unique. L'IA accepte de reconduire le ½ poste sur Moussage les matins. Rien pour les autres. La FSU et la CGT soumettront notamment le cas de Lugarde. 22 élèves cette année, 20 prévus l'année prochaine. L'IA conteste ces chiffres « *ce ne sont pas les miens* ». Nous en appelons à l'IEN de Mauriac pour confirmer nos propos. Silence. L'IA garde la main sur les échanges et finit par accepter de se rendre à Lugarde, bientôt...

Aurillac : fermetures de Marmiers et JB Veyre

Rien, nous n'obtiendrons rien. La Mairie n'a écouté personne depuis 1 an. Le Préfet se dit d'accord avec les choix du Maire. L'IA n'acceptera aucune demande. Pas de transformation des postes de maitres formateurs vacants en postes classiques pour permettre le « recasement » des collègues victimes de fermetures en masse à Marmiers et JB Veyre, pas d'inflexion sur les RASED, pas de moyen UPE2A supplémentaire, pas de poste EFIV. Là encore, le Préfet et l'IA sauront nous rappeler que nous n'avons pas compris, que les choix de la Mairie sont les bons. Impatients de faire le bilan dans quelques mois...

Ecoles en hausse d'effectif

Création d'un poste à Lacapelle-Viescamp. 52 élèves pour 2 classes actuellement.

Création d'un ½ poste (à titre provisoire) pour St-Illide qui accueillera 48 élèves avec 2,5 postes l'année prochaine ! Maintien d'un demi-poste (à titre provisoire, encore) à Talizat, Labrousse, Boisset. Refus de l'IA de positionner ces postes sur les matins pour aider à la scolarisation des petits. Refus de créer ces postes à titre définitif. Refus d'implanter des postes pleins. C'est à ce moment que reviendra le traditionnel refrain « *on verra l'année prochaine* ». Nous rappelons à l'IA que les collègues de Talizat, Labrousse, Boisset connaissent bien la chanson. Ils l'entendent chaque année.

RPI

Laveissière

« *Cela fait trois ans que nous travaillons à la création d'un RPI Murat-Laveissière. Laveissière n'en veut pas donc je retire un poste* ». La FSU s'attache à préciser à l'assemblée la nature du travail qui a été conduit depuis 3 ans par l'IA et les IEN sur Laveissière. Février 2015 : l'IA propose un RPI à sens unique avec Murat avec transfert des élèves de CM et fermeture d'un poste. L'IA décide de suspendre sa décision en CDEN et s'engage à travailler à la construction d'une réponse adaptée avec les élus. Aucune nouvelle de l'IA jusqu'en février 2016 date à laquelle on proposera à Laveissière la même chose qu'en 2015 ! Bilan : fermeture d'un poste. L'IA contestera « *ce n'est pas vrai* », « *nous avons beaucoup travaillé avec Laveissière* » mais ne sera pas en mesure d'en apporter les preuves. Ceci dit lorsque les pistes de travail envisagées se résument à fermer un poste sans RPI ou fermer un poste avec RPI on peut comprendre que personne n'ait envie de s'atteler à la tâche, même un IEN. Mais, il faut assumer et ne pas faire reposer l'échec sur le dos des élus.

Marcolès-Vitrac

RPI avec retrait d'un ½ poste au passage.

Rouffiac-Cros de Montvert

RPI concentré sur Rouffiac.

Labesserette-Sansac-Junhac

RPI avec maintien d'un poste à titre provisoire.

Tanavelle-Villedieu

La FSU, la CGT relayeront les propos du maire de Villedieu qui dit que ce n'est pas possible dans l'immédiat à cause des transports et du risque non négligeable de voir les élèves de Tanavelle et Villedieu fuir sur St-Flour. L'IA reste sourde et ferme un poste à Tanavelle pour forcer les élus à constituer un RPI.

Le Claux-Cheylade

L'IA veut concentrer les deux classes sur Cheylade. La Mairie du Claux n'y est pas favorable. Quiconque a déjà circulé sur les routes de la commune du Claux peut le comprendre. Peu importe, l'IA décide de fermer l'école du Claux et de concentrer sur Cheylade avec l'aval de l'UNSA.

Plus de maitres que de classes

Création de ½ postes à Quézac, Tivoli et La Jordanne. Suppression à Lacapelle Viescamp.

L'IA tire un bilan très positif du dispositif implanté à temps complet sur Hugo-Vialatte mais décide ne le réimplanter que sur un mi-temps. Pourquoi ? Parce que...

Postes premier degré implantés dans le secondaire

Nous demandons compensation ou récupération de ces postes. Nous précisons aux élus que la convention primaire à 0 est un mensonge puisque 1,5 postes sont implantés dans le secondaire. C'est donc une convention à -1,5. Aucune réaction des élus. Aucune réponse de l'IA qui reconduit ces postes et les conforte en les implantant à titre définitif.

Vient ensuite le moment du vote. La FSU vote contre comme elle l'avait fait au CTSD. La CGT et l'UNSA nous rejoignent. Après s'être abstenus en CTSD ils votent contre. Un représentant de la FCPE fait de même. Les représentants de l'association des maires s'abstiennent. Le résultat est sans appel, c'est un camouflet pour l'IA. Les représentants des personnels sont unanimement contre les décisions de l'IA. Les élus ne sont pas convaincus.

POUR : 3

CONTRE : 11

ABSTENTION : 8

C'est à l'issue du vote que la coupe, déjà bien pleine, va déborder pour la FSU. L'année dernière, le Préfet s'était permis de commenter et de regretter notre vote. Nous avons trouvé cela scandaleux. Cette année c'est au tour de l'IA. En colère, elle se lance dans des commentaires et des remises en cause de nos positions.

Il faut ici rappeler que le vote en CDEN est consultatif. Malgré un vote en contre l'IA et le Préfet valident la carte scolaire, c'est leur droit. Mais, il faut assumer.

Durant 3 heures nous n'avons pas été écoutés, nos propositions ont été retoquées, jugées. Nous votons contre. Et, plutôt que d'acter le désaccord flagrant entre les décisions prises et l'avis de l'assemblée, l'IA se permet de nous dire que notre vote n'aurait pas dû être celui-là. C'en est trop, nous quittons la salle.

Nous nous excusons auprès des personnels car nous n'avons pas pour habitude de pratiquer la politique de la chaise vide, conscients de la responsabilité que nous avons de représenter et faire entendre la voix des personnels. Nous croyons au débat, nous acceptons que des décisions contraires à nos avis soient validées puisque c'est la règle. Ce que nous n'acceptons plus c'est cette remise en cause, ces commentaires, ce mépris affiché envers nos positions dans une totale impunité contraire à leur obligation de neutralité. Le projet de carte scolaire de l'IA a été rejeté, massivement. Elle ne souhaite pas revenir dessus. Alors, elle doit assumer ce désaccord, en prendre acte.

Cette attitude n'est pas propre à nos élites cantaliennes. On la retrouve aujourd'hui au plus haut de l'état. Quand les syndicats protestent, s'opposent c'est qu'ils n'ont pas compris. C'est exactement ce qui se passe actuellement au sujet de la réforme du code du travail.

On terminera avec cette citation de Russell, philosophe anglais engagé : « *Les experts auront beau se mettre tous d'accord, ils peuvent se tromper.* » C'est encore plus vrai quand ils ne sont pas tous d'accord.

Vos représentants FSU en CDEN

Julien Barbet, Emeric Burnouf, Benjamin Fabre, Bruno Joulia, Lionel Maury